RETRO NEWS

Vingt-Cinquième Année — N° 8881

SIX PAGES ~ *Paris et Départements* ~ CINQ CENTIMES

Dimanche 21 Juin 1908

ABONNEMENTS
2-4-6, Boulᵈ Poissonnière
PARIS
SEINE & SEINE-&-OISE
Trois mois : 5 fr. Six mois : 10 fr. Un an : 20 fr.
FRANCE: Trois mois 6 fr. — Six mois 12 fr. — Un an 24 fr.
ÉTRANGER: Trois mois 10 fr. — Six mois 18 fr. — Un an 35 fr.

Le Matin

DERNIERS TÉLÉGRAMMES DE LA NUIT

ANNONCES
2-4-6, Boul. Poissonnière
PARIS
Adresse Télégraphique: MATIN-PARIS
TÉLÉPHONE
103.04 - 103.05 - 103.06
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Stéphane LAUZANNE, Rédacteur en chef

AGENCES A L'ÉTRANGER : LONDRES, 160, Queen Victoria Street; BERLIN, 112, Leipzigerstrasse; NEW-YORK, 170, Nassau Street

Jules MADELINE, Président

SEUL JOURNAL FRANÇAIS RELIANT PAR SES FILS SPÉCIAUX LES QUATRE PREMIÈRES CAPITALES DU GLOBE

La guerre à l'orthographe

Une commission spéciale est en train d'étudier la réforme de l'orthographe. Elle propose déjà de remplacer par un simple *f*, *t*, *r*, quelques *ph*, *th*, *rh*, manifestement réactionnaires. La séance continue.

On prêtait au ministre de l'instruction publique l'intention d'intervenir personnellement dans cette œuvre et de « simplifier » d'un seul coup, par ukase, toute la langue écrite. Louis XIV disait à Boileau, sur une question littéraire : « Vous vous y connaissez mieux que moi. » Mais, depuis le Roi-Soleil, le pouvoir personnel s'est fortifié ; le fait du Prince, l'infaillibilité du Prince, l'irresponsabilité du Prince ont gagné du terrain. Rien n'est invraisemblable.

Nous avons demandé à M. Doumergue si la nouvelle était exacte ; elle est au moins exagérée. Le grand-maître actuel de l'Université ne médite aucun bouleversement :

« M. Gréard, nous dit-il, avait présenté naguère, au sujet de l'orthographe, des conclusions très modérées. Depuis, le conseil supérieur a rédigé un rapport considérable, aboutissant à des conclusions hardies. J'incline à reprendre le projet de M. Gréard. C'est une tentative audacieuse, que de légiférer sur la langue nationale. Le seul rôle légitime des académies ou des commissions officielles consiste à ratifier, avec prudence, les modifications que l'usage impose. Et la sanction de ces décisions s'applique dans les examens. Il est certain que les épreuves d'orthographe, dans l'enseignement primaire, ont été souvent des chinoiseries ; on y accumulait des difficultés, des traquenards d'où les examinateurs eux-mêmes ne se seraient pas tirés. Sur beaucoup de points, une tolérance est raisonnable. La réforme que nous avons en vue consistera donc à consacrer, d'une part, un certain nombre de modifications généralement admises, et, d'autre part, à rendre facultatives d'autres modifications.

» Au reste, ajoute en riant M. Doumergue, tout le monde n'attend pas nos décrets pour prendre avec l'orthographe beaucoup de libertés. »

⁂

En effet. Mais c'est justement la question : parce qu'un grand nombre de Français abîment leur langue, pourrait-on proclamer qu'il n'y a plus de langue française ?

Une langue vivante, comme n'importe quel être vivant, n'admet pas la logique absolue dans sa constitution. Il serait aussi extravagant de promulguer tout d'un coup une orthographe nouvelle que de retailler les oreilles et le nez de tous les citoyens qui n'ont pas ces appendices conformes aux modèles grecs. Une langue a sa physionomie, qu'il faut respecter.

La nôtre ne compte que trop d'ennemis. Alors que les grandes nations étrangères tâchent de réagir contre l'intrusion d'éléments équivoques, nous abandonnons la langue française à l'invasion de tous les germanismes, hébraïsmes, anglicismes, sans compter l'argot des sports, l'argot des malfaiteurs, l'argot de la Bourse et du théâtre ; sans compter les barbarismes des journalistes improvisés, des orateurs parlementaires, des romanciers sans lettres et des métèques, même lettrés, qui n'ont pas le sens du terroir.

Le conseil des universités américaines, récemment, inscrivait comme livre classique pour l'étude de la langue allemande un recueil d'extraits des publicistes contemporains. Il a refusé d'en faire autant pour l'étude de la langue française, alléguant que la langue française écrite par nos contemporains est une mixture hétéroclite. Ce jugement semble dur ; on ne peut pas dire qu'il soit injuste. Nous en lisons chaque jour les preuves imprimées. On nous fabrique sans cesse des mots absurdes, alors que le mot juste et correct existe ; on nous change même le genre des mots usuels ; quand on aura changé l'aspect du mot écrit, que restera-t-il ?

Songez à la destruction de nos forêts et de nos vieux châteaux par les « bandes noires », à la démolition des vieilles murailles, des vieux ponts, des vieilles habitations dans les cités, au saccage des paysages typiques par les ingénieurs, au pillage de nos trésors d'art religieux par les cambrioleurs-fantômes : cela ressemble bien à une dévastation systématique de tout ce qui fut la France.

L'électeur « avancé » confond volontiers le progrès avec la haine du passé et l'anéantissement de ses vestiges. Il faut lui faire comprendre que nous devons sauvegarder notre patrimoine commun, précisément parce qu'il est devenu notre patrimoine commun.

Les démagogues ont jeté sur l'orthographe le soupçon d'aristocratie. L'orthographe est parfaitement démocratique. On ne sait jamais l'orthographe avec plus de sûreté qu'à douze ans, au moment du certificat d'études, à la sortie de l'école primaire, sans le secours du grec ni du latin. Et l'école primaire est ouverte à tous, gratuitement. Et la lecture perpétuelle, qui fortifie l'habitude de l'orthographe, est recommandée à tous.

La guerre à l'orthographe est, en réalité, la revanche du cancer de l'école primaire, comme la suppression du concours général a été la revanche du cancer des lycées.

Urbain Gohier.

C'est aujourd'hui l'ouverture de la pêche à la ligne

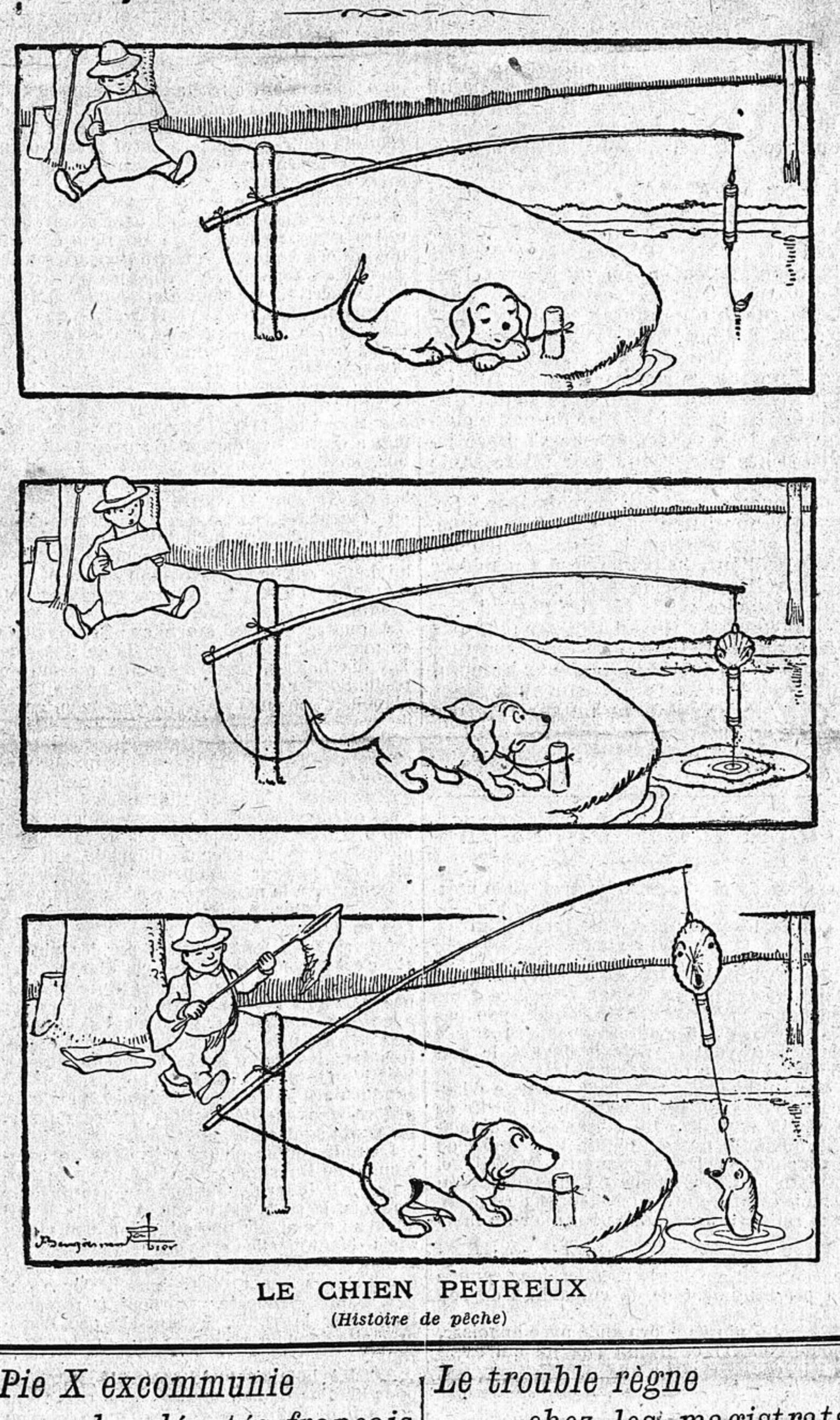

LE CHIEN PEUREUX
(Histoire de pêche)

Pie X excommunie les députés français

Rome, 20 juin. — Selon une feuille d'information, la pénitencerie apostolique, répondant aux demandes qui lui ont été adressées par les évêques français, a déclaré :

1° Que les députés et les sénateurs, qui par leurs votes, sont les auteurs de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, subissent *ipso facto* l'excommunication *latæ sententiæ*.

2° Les évêques ne sont obligés en aucune manière de promulguer contre eux la sentence exprimant cette excommunication, qui permet de leur refuser la sépulture ecclésiastique. Cette promulgation, au contraire, ne doit pas, en général, être faite, sauf pour des motifs spéciaux.

3° S'il est notoire que ces parlementaires sont morts en persévérant dans le péché, ils ne sont pas dignes de la sépulture ecclésiastique.

4° Si ces parlementaires se repentent avant de mourir, ils ne doivent pas être privés des honneurs funèbres habituels. Si le repentir est douteux, on doit seulement leur accorder une messe basse et une simple absoute sur le cercueil. (*Havas.*)

PROPOS D'UN PARISIEN

Nous avons vu revenir à la Chambre la bonne petite discussion périodique sur l'affaire marocaine. Elle a fini comme toutes les discussions précédentes. La majorité a renouvelé l'expression de sa confiance. Après quoi, députés et gens des tribunes s'en sont allés sans se faire la moindre illusion, chacun restant persuadé que nous nous sommes engagés très bêtement dans une fort désagréable aventure et que le jour où nous pourrons en sortir sera un beau jour.

Oui, mais quand et comment en sortirons-nous?

Là est le côté inquiétant de l'affaire.

Peut-être ferons-nous bien de profiter des leçons de l'histoire pour ne pas nous embarrasser à ce moment de questions d'amour-propre qui compliqueraient les choses.

L'histoire nous apprend que, quand l'Espagne avait sur les bras sa colonie cubaine, qui lui coûtait fort cher et lui causait de grands embarras, les Etats-Unis lui firent les offres les plus avantageuses pour l'amener à se retirer. Mais, les Espagnols invoquèrent l'argument patriotique et pincèrent la guitare sentimentale, sortirent les phrases à effet : « Un pays qui abandonne ses territoires est un pays perdu dans l'estime des nations, c'est un pays qui... c'est un pays que... »

Et la guerre vint, et avec elle la défaite, et Cuba fut perdue, et il n'en fut que cela.

En Mandchourie, on disait aux Russes, battus sur toutes les coutures : « Vous luttez inutilement, faites la paix. » Mais le gouvernement impérial répondait : « Pas avant d'avoir rétabli le prestige de nos armes! » Et, la guerre ayant continué, les Russes reçurent de nouvelles tripotées, et le prestige de leurs armes ne fut pas rétabli, mais là encore la chose n'eut pas d'autres conséquences.

Tout cela pour montrer que les nations, comme les individus, ont grand tort de s'occuper de l'opinion d'autrui et du qu'en dira-t-on. Il sera nécessaire, quand nous liquiderons l'affaire marocaine, de tenir compte de ce fait. Inutile à ce moment de nous croire obligés de plastronner devant l'Europe. — H. Harduin.

Le trouble règne chez les magistrats

La salle des Pas-Perdus et la galerie Marchande ont continué à présenter hier une animation extraordinaire. On commentait avec passion les communiqués de la chancellerie relatifs aux causes de la disgrâce de M. Le Poittevin. Un certain nombre d'avocats décidèrent d'envoyer une adresse de sympathie à l'ex-doyen des juges d'instruction.

Et, bien que la chancellerie eût affirmé de la façon la plus catégorique que le bruit de deux nouvelles exécutions de juges n'avait rien de fondé, un grand malaise régnait parmi les magistrats du tribunal.

Les plus calmes étaient certainement MM. Leydet et Albanel, que l'on désignait la veille — à tort, on vient de le voir — comme devant prendre place sur une prochaine « charrette ».

Mʳ SAUMANDE

Le successeur de M. Le Poittevin

— Quoi qu'on puisse insinuer sur mon compte, nous déclare M. Leydet, croyez que je suis trop conscient de mes devoirs de magistrat pour ne point faire jaillir la lumière où qu'elle soit, quoi qu'elle puisse éclairer... Et je poursuis mon enquête avec sérénité, espérant fermement arriver à un résultat, malgré les grandes difficultés qui entravent la marche de l'information...

Quant à M. Albanel, venu comme à son habitude à son cabinet, il a travaillé tout son après-midi, ainsi qu'on le verra d'autre part.

Et comme un de ses collègues, venu aux nouvelles, faisait discrètement allusion aux bruits qui circulaient, M. Albanel se borna à lui répondre :

— Pour retirer l'instruction à un juge, il faut avoir des raisons... Ma conscience me dit qu'il n'en existe point.

M. Saumande, désigné pour succéder à M. Le Poittevin, a pris, dès son installation, possession du cabinet de l'ex-doyen des juges d'instruction. Il s'est aussitôt mis au travail, se faisant donner par le greffier de son prédécesseur des explications sur les nombreuses affaires actuellement en cours au cabinet n° 1.

Les assassins intelligents

ON NE LES DÉCOUVRE PAS ILS SE FONT PRENDRE, DIT M. HAMARD

On n'arrête que les imbéciles Et ceux-là ne le sont pas

Comme je rentrais chez moi, la nuit dernière, j'ai rencontré M. Hamard, chef de la Sûreté, et je l'ai abordé tout aussitôt.

— Eh bien ! ai-je dit, et ces assassins ?

— Vous aussi ! gémit douloureusement M. Hamard. Vous aussi ! Que d'histoires pour ces deux crimes ! Ne pourrai-je donc faire deux pas hors de chez moi sans rencontrer quelqu'un qui me crie en pleine figure : Et ces assassins ?

Je répondis, sur un ton vexé :

— Ecoutez, Hamard, c'est votre métier, après tout, de découvrir les assassins. Il est donc naturel, au moment où deux crimes singuliers passionnent l'opinion, que l'on vous demande : Eh bien ! et ces assassins ?

M. Hamard sourit amèrement :

— La légende, dit-il, toujours la légende ! Mais, sachez donc qu'on ne découvre jamais les assassins ! Ils se font prendre. Voilà tout. Et c'est autre chose. Si vous saviez comme ils sont idiots, généralement ! Ils se fourrent du sang partout, sortent dans la rue en brandissant des couteaux, font des confidences à tout le monde, oublient leur portefeuille sur le lieu du crime, dépensent de l'argent avec des femmes... Nous n'avons qu'à descendre l'escalier pour les arrêter...

— Pardon, dis-je, pardon ! Toutes les fois que vous arrêtez un criminel, les journaux racontent longuement comment vous avez découvert la piste. Et j'ai souvent admiré votre ingéniosité, votre courage et votre singulière perspicacité.

— Si l'agent Calchas était là, me répondit M. Hamard, il vous dirait ce que je vais vous dire : Trop de fleurs ! trop de fleurs ! Ce sont ces fleurs qui nous perdront. Mes inspecteurs, voyez-vous, ne sont pas des limiers, ainsi que les nomme communément le zèle des reporters. Ce sont de braves gens, pères de famille comme moi-même, anciens militaires comme moi, courageux comme moi, et qui font ce qu'ils peuvent — comme moi. Ce ne sont pas des limiers, je ne suis pas un limier. Je suis modeste, monsieur. Est-ce ma faute si on a créé autour de mon nom une légende de gloire ?

Il s'arrêta une minute, pour souffler, puis reprit avec une nouvelle fureur :

— Des assassins intelligents ! Qui m'aurait dit que je rencontrerais jamais des assassins intelligents ! Ils ne sont même pas revenus sur le lieu du crime !

— Mais puisque vous ne les connaissez pas, dis-je, vous ne pouvez pas savoir s'ils n'y sont pas revenus ?

Mais, M. Hamard ne m'écoutait point.

— Voyons, dit-il, est-ce que des gens intelligents ne pourraient pas trouver un meilleur emploi de leurs facultés ? Qu'ont-ils besoin d'assassiner ! C'est pour me faire pièce sans doute, uniquement pour me faire pièce

— Vous croyez ? dis-je sur un ton incrédule

— Si je le crois ! s'exclama M. Hamard. Je ne le crois pas ! J'en suis sûr ! Les assassins de M. Steinheil et de M. Rémy sont des gens qui veulent me faire perdre ma place. Qu'est-ce que je leur ai fait, voyons ! Je n'ai jamais fait de mal à une mouche !

A ce mot, je ne pus réprimer un sourire. Mais M. Hamard ne s'en aperçut point. Il continuait :

— Et cette histoire arrive... quand ? juste au moment où chacun se découvre l'âme subtile d'un détective, où le plus obtus des débardeurs ne s'endort point sans avoir lu cent pages de *Sherlock Holmes !* Si bien que toute la France s'étonne qu'aussitôt arrivé dans la chambre du crime, je ne me sois pas jeté à plat ventre sur le plancher, pour y découvrir, dans une rainure, une allumette-bougie que j'aurais brandie en criant : Je tiens le coupable !

Il répéta :

— On n'arrête que les imbéciles. Ceux-là ne sont pas des imbéciles. Par conséquent, je ne peux pas les arrêter. Sortez de là si vous pouvez ! Moi, je ne peux pas !

Il s'éloigna à grands pas. Ses déclarations m'ont semblé si étranges que je ne puis croire que c'est M. Hamard lui-même qui les a faites. J'ai dû être trompé par un sosie.

René Bures.

DÉSORDRES

Les grévistes assaillent les carabiniers à Parme

LA TROUPE TIRE EN L'AIR

Parme, 20 juin. — La Chambre du travail ayant proclamé la grève générale, la grève s'est réalisée aux établissements industriels, mais les bureaux et les magasins sont ouverts.

A dix heures, rue Mazzini, un nombreux groupe de grévistes, sortant de la Chambre du travail, essaya, avec violences et menaces, d'imposer la fermeture des magasins. La force publique intervint, dispersa les rassemblements et opéra quelques arrestations.

Les manifestants, auxquels s'étaient joints des gens sans aveu, se réunirent à la Chambre du travail, montèrent sur les toits, lancèrent des pierres sur les agents de la force publique. Deux carabiniers furent grièvement blessés et quelques soldats légèrement. On fit des sommations légales, auxquelles il fut répondu par de nouvelles pierres. On procéda à l'évacuation de la Chambre du travail, en opérant des arrestations et en faisant des perquisitions avec l'assistance de l'autorité judiciaire.

Plus tard, un nouvel incident se produisit dans un autre quartier. Les manifestants lancèrent, par les fenêtres, des tuiles contre la troupe. Un carabinier et un maréchal des logis de cavalerie ont été blessés. La troupe fit feu en l'air, et il n'y eut aucun blessé parmi les manifestants.

La ville est rassurée, l'autorité ayant pourvu énergiquement au maintien de l'ordre public. (*Havas.*)

CINQ BLESSÉS

Parme, 20 juin. — Les blessés au cours des désordres de ce matin sont au nombre de cinq, dont deux carabiniers et trois soldats. Un soldat, blessé d'un coup de feu, a été transporté et opéré à l'hôpital. Il est dans un état grave. Un carabinier est également dans un état grave.

Il n'y a pas eu de mort. (*Havas.*)

Mme Gould épouse le prince de Sagan

LES BANS SONT AFFICHÉS DANS DEUX MAIRIES DE PARIS

Leur mariage sera célébré à l'ambassade des Etats-Unis

Dans le tableau des publications de mariage affichées dans les mairies du septième et du seizième arrondissement, voisinant avec l'annonce du mariage d'un garçon boucher d'une part avec une blanchisseuse d'autre part, l'attention des rares curieux qui viennent consulter ces tableaux, peut être attirée par l'une d'elles, qui, à première vue, ne diffère pas de celles qui l'entourent.

On y lit l'annonce du prochain mariage entre le prince de Sagan et Mme Anna Gould, dont voici les états civils :

Marie-Pierre-Camille-Louis-Hélie de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan, rentier, célibataire, demeurant 11, rue Sédillot, fils majeur de Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-Boson de Talleyrand-Périgord, duc de Sagan et de Talleyrand, demeurant à Paris, 57, rue Saint-Dominique, et de Anne-Alexandrine-Jeanne-Marguerite Seillière, décédée.

Puis :

Anna Gould, sans profession, demeurant 122, avenue Malakoff, et 40, avenue du Bois-de-Boulogne, épouse divorcée de Marie-Paul-Ernest-Boniface, comte de Castellane, fille majeure de Jay Gould et de Helen Day-Miller, tous deux décédés.

Coïncidence curieuse : la mairie du septième arrondissement, où est domicilié le prince de Sagan, et où, par conséquent, est affichée la publication ci-dessus, est celle où se maria Mme Anna Gould, avec son premier mari, le comte Boni de Castellane. On y peut lire aussi l'inscription de jugement de divorce intervenu entre les deux époux.

Mme ANNA GOULD
PRINCE DE SAGAN

D'après une personne de l'entourage des futurs époux, la cérémonie du mariage n'aura lieu ni à la mairie du septième, ni à celle du seizième arrondissement. Ces publications n'ont pour but que de rendre valable en France leur mariage, qui sera célébré à l'étranger, ou peut-être même tout simplement à l'ambassade des Etats-Unis.

Le prince de Sagan nous a, ces jours derniers, fait les déclarations suivantes, au sujet de son mariage :

— Si en Amérique, nous dit-il, rien de définitif n'a été signé, ce fut à cause du codicille du testament du père de Mme Gould, dont la rente annuelle eût été réduite de 3 millions à 1,800,000 francs.

» Pour moi, ajoute le prince, cette raison ne m'aurait pas arrêté. On peut vivre aussi bien avec 1,800,000 francs qu'avec 3 millions. »

CONQUÊTE DIFFICILE

Comme nous questionnions le prince sur la lutte qu'il dut soutenir contre la famille de Mme Gould :

— J'ai eu un mal terrible ! soupira le prince. Mais j'ai gagné la partie, avec la méthode qui m'a toujours réussi : la force d'inertie.

» Quand j'ai le temps, c'est-à-dire quand j'ai de l'argent, je reste, devant l'obstacle, tapi dans mon coin. Peu m'importe d'attendre ; je laisse mes adversaires aller, venir, s'agiter, se poursuivre. Ils se heurtent, se brisent, tombent en poussière. Le chemin devient libre, et je passe. »

Le prince nous dit aussi les ruses qu'il dut employer pour dépister les reporters américains. Puis, il revient sur quelques vieux souvenirs de sa vie d'autrefois.

— Je suis habitué à une existence à moitié bohème. Je ne sais vraiment jamais le matin ce que je ferai le soir. J'agis au hasard, au gré de ma fantaisie.

» Jadis, quand je faisais de la bicyclette, j'aimais à filer en maillot, culotte courte, droit devant moi, sans but, m'arrêtant dans des guinguettes.

» Je me rappelle un marchand de vins, près du parc Monceau, où les cochers prenaient leur repas. Combien de fois m'y régalai-je de veau marengo !

» C'était mon faible, ce veau marengo !

» Mme Gould réside actuellement à Versailles ; aussi ne suis-je presque jamais chez moi.

» Nous roulons en auto, par les routes, nous sommes en camp volant. C'est une des raisons, conclut-il, de notre bonne entente. »

Des Cyclones, des Désastres

DE TOUS COTÉS EN FRANCE IL Y EUT DES TROMBES DE GRÊLE

La Maurienne ravagée Les Vosges dévastées

Par tout le pays des cyclones sévissent ; trombes d'eau et grêlons dévastent les récoltes. Nos correspondants nous mandent de Bordeaux, de Blois, de Chaumont, de Lyon, etc., que les cultivateurs sont consternés des irréparables dégâts causés par la soudaine tourmente. En de nombreux endroits, les communications sont coupées, et sur le littoral l'anxiété est grande pour les bâtiments que la tempête assaille au large.

La vallée de Maurienne, en Savoie, et la région des Vosges ont particulièrement souffert. On en jugera par les alarmantes dépêches qui suivent.

Les torrents débordent.

Modane, 20 juin. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Cette nuit, vers deux heures, plusieurs trombes d'eau se sont abattues dans les vallons d'Ambin et de l'Etache. Le torrent d'Ambin, démesurément grossi après avoir emporté la scierie Peccoz et le pont de fer de la route nationale n° 6, à Bramans, fit des ravages inouïs. Le niveau de la rivière l'Arc, qui était déjà très élevé depuis deux jours, augmenta subitement et, en un clin d'œil, les trois ponts du génie de Modane-Gare furent emportés comme des fétus de paille.

On vit alors passer, entraînés par les flots tumultueux de la rivière, des bestiaux, des objets mobiliers et surtout une quantité énorme de pièces de bois en grume, dont certaines mesuraient de quinze à vingt mètres de long.

A Modane-Gare et aux Fourneaux, tous les bâtiments riverains de l'Arc sont inondés. Sur la rive droite, la rivière s'est creusé un nouveau lit dans les cultures sur une longueur considérable. La circulation des trains est interrompue, la ligne ayant été coupée en divers endroits. La route nationale a été emportée au tournant du Freney ; les dégâts sont énormes.

Le torrent le Charmaix, devenu très menaçant vers six heures du matin, a fait craindre un moment pour la commune des Fourneaux une répétition de la catastrophe de 1906.

Les trains sont arrêtés.

Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie), 20 juin. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — A la suite d'orages violents, la rivière Lekel, grossie subitement, a fait des dégâts considérables. La route nationale, près de Saint-Michel-de-Maurienne, a été emportée sur près d'un kilomètre ; la circulation est interrompue ; les eaux submergent les voies ferrées ; les trains venant de Modane ou se dirigeant sur l'Italie sont arrêtés.

On croit qu'il y a plusieurs victimes. On a vu passer dans les eaux torrentueuses une voiture attelée d'un cheval, et dont le conducteur a disparu ; des personnes affirment que la rivière débordée charriait des corps humains. A Cluses, un homme s'est noyé en levant les vannes d'une usine.

Epinal inondé.

Epinal, 20 juin. — *De notre correspondant particulier* (par téléphone). — Un orage s'est abattu hier soir, vers six heures, sur la région. Depuis trente ans on n'avait vu pareils ravages. En ville, les rues sont transformées en lacs, les jardins sont ravagés, tout est inondé.

Dans la région nord, d'énormes grêlons, de la grosseur d'une noix, ont haché les récoltes ; blés et pommes de terre sont anéantis ; les champs de fraises de la Belle-Etoile sont complètement perdus. Les pertes sont incalculables ; les habitants désespérés ; c'est la ruine du pays.

Les ruisseaux débordent dans la plaine. A la filature de la Côte, à l'usine Gauthier, l'eau pénètre dans les bâtiments. Un grand nombre d'ouvriers chôment. A Fontenay, une maison s'est écroulée ; toute la région est dévastée jusqu'à Rambervillers ; les communications téléphoniques entre Epinal et Raon sont interrompues.

CATASTROPHES

Une poudrière saute
Un steamer flambe
Une mine explose
Un canon éclate

New-York, 20 juin (*via P.-Q.*). — *Dépêche particulière du « Matin ».* — On télégraphie de Denver (Colorado) au *New York Sun* qu'une poudrerie de la Dupont Powder Company a sauté ce matin.

On rapporte que la plupart des 135 hommes qui y étaient employés ont été tués, mais les détails manquent néanmoins.

Des secours ont été rapidement envoyés sur les lieux de l'explosion, qui fut ressentie à près de vingt kilomètres à la ronde.

~~~

Philadelphie, 20 juin. — Une explosion s'est produite aujourd'hui dans la cale du steamer allemand *Arcadie*, au moment où le steamer déchargeait sa cargaison dans le dock. Il y a eu vingt blessés, qui ont été dirigés sur l'hôpital.

Un incendie s'est déclaré à bord, et, après l'avoir maîtrisé, on a découvert dans la cale le cadavre d'un débardeur. (*Reuter.*)

~~~

Londres, 20 juin. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Une dépêche de New-York, que publient les journaux du soir, dit qu'il s'est produit hier soir une terrible explosion dans l'une des principales mines de houille de Pittsburg.

Six hommes ont été tués sur le coup et trente mineurs ensevelis à la suite de l'éboulement qui suivit l'explosion.

Un incendie s'est déclaré immédiatement après et continue, à l'heure actuelle, de faire rage. On craint donc qu'il ne soit impossible de porter secours aux victimes.

~~~

New-York, 20 juin. — Deux des victimes de l'explosion d'un canon, qui s'est produite au fort Wadsworth, ont succombé à leurs blessures.

L'état de quelques autres blessés est critique. (*Reuter.*)
~~~